

# contact

Bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte

Retrouvez-nous sur Facebook :  
*Municipalité de Thourotte - officiel*

## Notre défi : la culture pour tous



Décembre 2023

# Édito

Lorsque vous recevrez ce numéro de *Contact*, les fêtes de fin d'année seront toutes proches. Ce sont des moments privilégiés de retrouvailles en famille et entre amis. Traditionnellement, on prévoit de dépenser un peu plus que d'habitude pour se retrouver autour d'un bon repas. Cette année, néanmoins, on y regardera à deux fois car les prix continuent de flamber et le pouvoir d'achat de chacun en souffre cruellement. Boucler les fins de mois n'est pas aisé pour tous. Je souhaite pour autant à chacun que ces instants partagés soient des moments de bonheur authentique.

Au moment où j'écris ces lignes, vos élus préparent le budget municipal pour 2024. De nombreux travaux de voirie y seront programmés pour améliorer le quotidien des Thourottois. Mais le grand défi sera le réaménagement du quartier Mendès France. Au début de 2023, un groupe de travail a été mis en place. Il comprend des élus, des résidents du quartier et le bailleur. Une réflexion a ainsi débuté sur la réorganisation de l'espace. Au cours du premier semestre de 2024, nous allons élargir cette concertation à tous les habitants du quartier Mendès France, avec notamment des réunions publiques. L'objectif est d'aboutir à la définition d'un programme à la fin de ce premier semestre. Ainsi, nous pourrons lancer les marchés en septembre et débiter les travaux au cours du dernier trimestre de 2024.

Aujourd'hui, on circule mal sur la place Mendès France. La municipalité veut fluidifier les déplacements et rendre le stationnement plus sûr. Mieux encore, nous souhaitons transformer cet espace en lieu de vie, avec des jeux pour les enfants, des tables et des bancs pour se rencontrer. Ensemble, nous allons redessiner ce quartier. Je sais que ce projet est attendu, mais il fallait que le bailleur ait fini ses propres travaux pour que nous entamions ce chantier à notre tour. Le moment est donc venu.

À toutes et à tous, je souhaite d'ores et déjà une bonne année 2024.

**Patrice Carvalho**

Maire de Thourotte, Président de la Communauté de Communes des Deux Vallées



« **Contact** », bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte, décembre 2023

**Directeur de la publication :**  
Patrice CARVALHO

**Co-directeur de la publication :**  
Fabrice LEDRAPPIER

**Réalisation :**

**Service Communication**  
Jacques DESMOULIN  
Damien FRUGIER

**Service Archives municipales**  
Laurent FOURNIER

**Mise en page & impression :**

IDEA GRAPHIK  
06 37 18 02 93  
60310 DIVES

**Tirage :**

2700 exemplaires

## Sommaire



### Ça se passe maintenant

- Festivités [page 3](#)
- Dossier : la diversité de notre action culturelle [pages 4 à 7](#)
- Spectacles et animations de l'Espace Culturel [pages 8 et 9](#)
- Espace Angèle Fontaine [page 10](#)
- Initiatives : Casa Italia et NB Service [page 11](#)
- Des nouvelles rafraîchissantes de la future piscine intercommunale [page 11](#)

- Travaux-Urbanisme [pages 12 et 13](#)
- Fleurs sur la ville [page 14](#)
- Canal Seine-Nord-Europe [pages 14 et 15](#)

### Ça s'est passé hier

- Votre album photos [pages 16 et 17](#)
- Cérémonie du 11 novembre [page 18](#)
- Moulin-sous-Touvent : profanation de 10 tombes de soldats juifs [page 18](#)

### Associations

- Ensemble et Solidaires [page 18](#)

### Mairie et Conseil Départemental

- Les départements sont-ils menacés de disparition ? [page 19](#)
- Délibérations du conseil municipal [page 19](#)

### Tribunes libres

- Majorité [page 20](#)
- Opposition [page 21](#)

### Notre histoire

- Qui a été le premier maire de Thourotte ? [pages 22 et 23](#)

### La dernière page

- Agenda [page 24](#)

## Festivités

Évènement

### Concert de Noël de l'école de musique

Samedi 16 décembre, à 18h, au complexe Édouard Pinchon.  
Entrée libre et gratuite.

Les élèves donnent le meilleur d'eux-mêmes pour que vous passiez une excellente soirée. Ce spectacle est ouvert à toutes et à tous.

### C'est Noël !

Une après-midi d'animations familiales et gratuites, le mercredi 20 décembre, au complexe Édouard Pinchon.  
Entrée libre et gratuite.

- 15h / **Les ateliers du Père Noël** : studio photo, ateliers bricolage, sculpture sur ballon, ludothèque, coin des petits
- 16h15 / **Goûter en extérieur**, avec la calèche, les mascottes, les donuts, les cake pops, les chocolats chauds... et autres douceurs !
- 17h / **Spectacle : La fabrique de jouets et l'horloge de Noël**

### Les illuminations de Noël en musique, avec l'Orchestre d'Harmonie de Thourotte

Samedi 23 décembre, à 17h, sur l'esplanade Jacky Iodice.  
Gratuit et sans réservation.

C'est un rituel qui s'installe pour le plaisir de tous : la place de la mairie s'orne de superbes illuminations, au milieu desquelles l'Orchestre d'Harmonie donne un joyeux concert, avec les moyens logistiques de la municipalité. Sur place, vous pouvez acheter des crêpes, du vin chaud, du chocolat chaud.

### Cérémonie des vœux

Mercredi 10 janvier, à 18h30, au complexe Édouard Pinchon.  
Entrée libre et gratuite.

M. Patrice Carvalho, maire de Thourotte, dresse un état des lieux et trace les perspectives.

Des musiciens rythment la soirée, nous trinquons ensemble, chacun repart avec un petit cadeau de bonne année...



Pour ce numéro de *Contact*, nous avons souhaité vous proposer un grand dossier sur l'action culturelle municipale, sa richesse, son originalité, les différentes structures où elle se déploie, C'est un fait : quiconque découvre nos offres culturelles est surpris de leur ampleur pour une ville de 4 500 habitants.

Notre majorité municipale en a fait une priorité, considérant que des citoyens sans accès à la culture ne sont pas des citoyens libres de leur jugement et de leur autonomie de pensée. Trop souvent, nous entendons des personnes dire : « Non, ce n'est pas pour moi. » Nous voulons apporter la preuve du contraire. C'est pourquoi l'un des aspects de notre action concerne les plus jeunes, afin que, très tôt, ils se familiarisent avec tous les supports culturels : le livre, le spectacle vivant, les arts plastiques, le cinéma, la musique... Nous visons à en faire non seulement des spectateurs, mais aussi et surtout des acteurs. C'est ainsi que nous organisons des ateliers avec les artistes, afin qu'ils fassent découvrir et partagent les ressorts de leurs créations.

Cette ambition a pris toute sa dimension avec l'ouverture de la salle Saint-Gobain en 2001, suivie par celle de la médiathèque en 2007, donnant ainsi naissance à l'Espace Culturel. Aujourd'hui, l'offre thourotoise rayonne bien au-delà des limites communales. Et nous avons pour objectif de l'enrichir encore.

**Corinne Daumas**

Maire-Adjointe, chargée des Affaires Culturelles

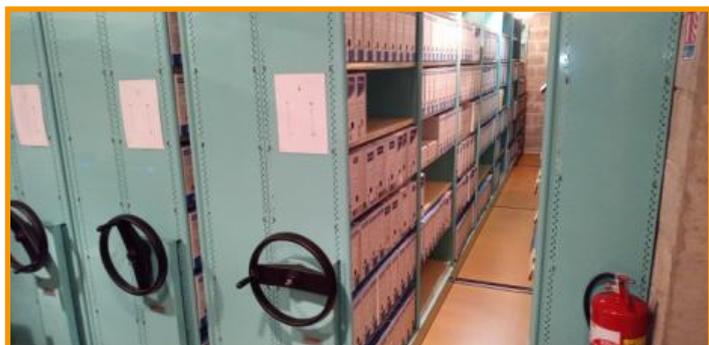
## Une équipe à la hauteur de nos ambitions

Corinne Daumas, maire-adjointe chargée des Affaires Culturelles  
Céline Kurek, directrice du service Développement Culturel  
Barbara Lavrilleux, assistante de Direction

- **Archives municipales** : Laurent Fournier
- **École de musique Jean Rochet** : Franck Albert, Stéphanie Bajard, Etienne Desaint, Martin Duployé, Stéphane Rzeplinski, Benoît Sergeant
- **Espace Culturel** : Audrey Bauduin, Virginie Bourchy, Nicolas Tarlay, Emilie Saffon

## Nos sites d'offres et de pratiques culturelles

### Les archives municipales



Il s'agit de conserver et de cultiver la mémoire de notre ville. La mairie de Thourotte entretient un important service d'archives à la disposition des citoyens et des chercheurs, qui peuvent prendre rendez-vous avec Laurent Fournier. Celui-ci exploite ces précieux documents pour organiser des visites historiques de la commune ou rédiger la rubrique *Notre histoire*, que vous retrouvez à la fin de chaque numéro de *Contact*.

### L'école de musique Jean Rochet



Dès l'âge de 6 ans, vous pouvez apprendre l'art de la mélodie. L'école propose des cours de formation musicale et instrumentale. 10 instruments sont enseignés : batterie, clarinette, flûte, guitare, percussions, piano, saxophone, trompette, tuba et violon. L'école développe aussi les pratiques collectives avec les classes d'orchestre et l'atelier rythmique. Les élèves se produisent à l'occasion de concerts et de créations artistiques. À la rentrée de septembre dernier, 86 élèves se sont inscrits.

## Nos sites d'offres et de pratiques culturelles à l'Espace Culturel

### La médiathèque

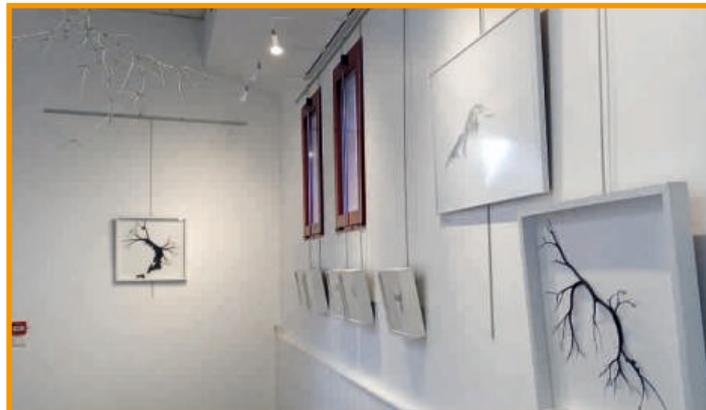


D'une surface de 555 m<sup>2</sup>, la médiathèque vous propose près de 20 000 documents : romans, bandes dessinées, revues et magazines, multimédia, CD, DVD.

Chaque mois, elle s'enrichit de nouvelles acquisitions. Parmi celles-ci figurent les mangas, dont la demande s'accroît chez les plus jeunes et les adolescents.

Aujourd'hui, la médiathèque compte près de 900 usagers.

### La salle d'exposition



*Du 3 octobre au 25 novembre, nous avons proposé ADN naturel, l'exposition des œuvres de la plasticienne Anne Laval.*

Lieu de valorisation de la création contemporaine, la salle d'exposition est un espace dédié de 35 m<sup>2</sup>, situé dans la médiathèque. On y programme 3 expositions temporaires par an, en recherchant un équilibre dans la diversité des démarches, des techniques et des matériaux. Ouvertes à tous gratuitement, les expositions font aussi l'objet de visites et d'ateliers en groupes. Les partenariats sont nombreux avec les écoles, les collèges, les lycées, les centres de loisirs, les instituts médico-sociaux.

### Le Grenier



*7 octobre : Oka, un spectacle de la compagnie Le Porte-Voix.*

Pouvant accueillir un public de 40 personnes, le Grenier de la médiathèque est notre lieu de spectacles intimistes : concerts de poche, marionnettes, contes...

C'est aussi un espace de résidence, mis à la disposition d'équipes artistiques en pleine création. Cela donne l'occasion de rencontres, de temps d'échanges et d'initiations.

Le Grenier est aussi l'espace privilégié pour les animations et ateliers.

### La Salle Saint-Gobain



La Salle Saint-Gobain a une longue histoire. C'est en 1923 que l'usine de Chantereine crée, pour son personnel, ce cinéma qui a aussi la fonction de salle des fêtes. Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, le bâtiment change plusieurs fois de propriétaires et de fonctions, bien éloignées du monde culturel. En 2001, par la volonté de la municipalité, il redevient un lieu de projection et de spectacles, d'une capacité de 220 places. C'est le moment où s'impose le nom « Salle Saint-Gobain ». On y projette des films récents comme des documentaires. On y organise des séances pour le jeune public comme des soirées « ciné-club ». La programmation de la Salle Saint-Gobain fait la part belle au spectacle vivant, mariant généralement la musique à l'image. Elle est exigeante mais toujours accessible au plus grand nombre.

## Saison culturelle : les clés d'une programmation réussie

Nicolas Tarlay est le programmateur des spectacles. Ce n'est pas un novice. Il a pris ce poste il y a 23 ans, avant même la création de l'Espace Culturel dans sa configuration actuelle. Aujourd'hui toute une équipe s'est constituée. Elle anime ce lieu de culture, avec beaucoup d'enthousiasme.

La préoccupation essentielle de cette équipe : donner une identité culturelle à ce lieu, considérant les offres existantes par ailleurs à Compiègne ou à Noyon, mais aussi à la CC2V, qui organise aussi des spectacles vivants, avec une prédilection pour le théâtre. Avec le soutien des élus, le service Développement Culturel a forgé cette identité spécifique : on y conjugue musique et image. Plusieurs raisons, à l'origine, poussaient vers ce choix prioritaire : Thourotte compte une école de musique qui rayonne avec ses élèves de tous âges ; la configuration de la salle se prête bien à cette activité ; l'image permet un accès plus aisé aux musiques actuelles.

À partir de ces ingrédients savoureux, il s'agit donc de construire une saison culturelle, cohérente et attrayante. Depuis quelques années, elle débute en septembre avec un spectacle en extérieur, accessible, populaire et gratuit. S'en suit une programmation « jeune public », notamment pendant les vacances scolaires avec des ciné-concerts, des ateliers... En collaboration avec la Région Hauts-de-France, l'Espace Culturel de Thourotte participe aussi au Festival Haute Fréquence, autour des musiques actuelles. En décembre, on propose des spectacles à voir en famille, avec l'accueil d'artistes en résidence, pour des créations qui seront donc thourottoises et qui viseront à y associer le public et les jeunes en particulier.

Par ailleurs, l'équipe écume les festivals et les séminaires à la découverte de spectacles susceptibles d'enrichir la programmation. Tout cela crée des liens avec des réseaux d'artistes, qui s'enrichissent constamment et débouchent sur des propositions nouvelles.

Nous vous donnons donc rendez-vous à l'Espace Culturel. Bons spectacles !

## Un spectacle récent : *Quitter son caillou*



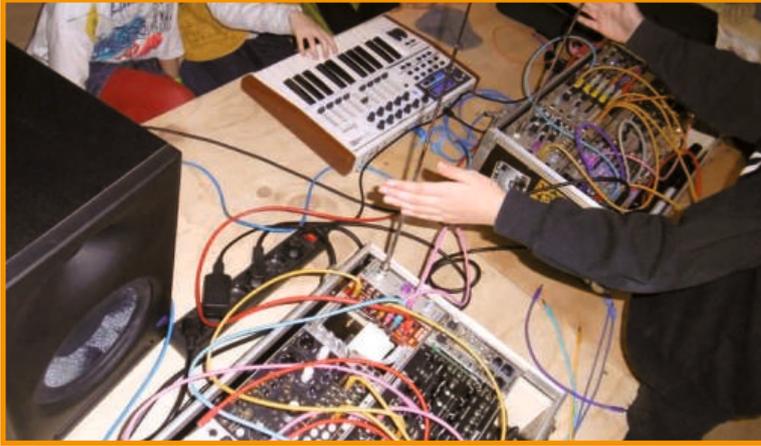
*Devant le public, Victoria Follonier lance les musiques et les bruitages, tandis qu'Elie Blanchard manipule les dessins qui sont projetés en direct sur l'écran géant.*

Nous sommes le mardi 31 octobre à la salle Saint-Gobain, pour un ciné-concert... mais pas seulement. La veille, des enfants très motivés ont participé à un atelier de sonorisation, en lien avec les techniques utilisées pendant le spectacle. Toujours la veille, une première équipe technique a fourni et mis en place le matériel nécessaire à la représentation, en attendant le jour J et la rencontre avec l'autre équipe, celle qui a conçu le spectacle. Suivez le guide...

*Quitter son caillou* est un spectacle conçu par Victoria Follonier et Elie Blanchard. Il nous raconte le destin véridique d'Arnoud, Cyrielle, Éloïse, Jean-François et Nastassia. Ils nous parlent de leur enfance, des rencontres et des événements qui ont marqué leur vie. Nous suivons l'un quand il quitte son quartier, l'autre à son arrivée dans un nouveau pays jusqu'à l'envie d'aller loin dans l'espace ou d'approcher l'âme des animaux. Ces récits intimes et touchants sont à hauteur d'enfant et des rêves de cet âge.

Le support du spectacle est une succession de tableaux peints au préalable par Elie. Pendant la représentation, il les passe sous l'objectif de sa caméra pour une projection en direct sur grand écran. Nous sommes à la croisée du documentaire, du cinéma d'animation et des nouvelles technologies. Installés de chaque côté de l'écran, Victoria et Elie accompagnent les images avec leur musique et leurs bruitages. À la fois poétique et expérimental, *Quitter son caillou* convoque l'imaginaire de chacun, invite à l'ouverture aux autres, à la différence pour donner aux enfants (et à leur parents) l'envie d'un saut dans l'inconnu.

## Quitter son caillou : les coulisses d'un ciné-concert



L'atelier Chasses aux sons d'Antoine Laloux

La veille de la représentation, pendant l'atelier animé par l'artiste Antoine Laloux, les enfants passent 3 heures à apprendre la maîtrise du son. Ainsi, ils recueillent une diversité de bruits du quotidien : la pluie tombant sur le pavé, le chant d'un oiseau, le vent soufflant dans les branches... pour préparer l'étape du mixage. Cette initiation captive les enfants et les prépare à assister, avec un œil expert, à la représentation du lendemain : sur scène, Victoria et Elie accompagnent, eux aussi, les images projetées avec des sons de la vie quotidienne.

Toujours la veille du spectacle, une première équipe de 3 techniciens arrive à la salle Saint-Gobain. Ils appartiennent à une entreprise locale, à laquelle nous faisons souvent appel, pour le montage de spectacles dans notre Espace Culturel. Jusqu'alors, ils n'ont jamais vu *Quitter son caillou* et n'ont communiqué que par téléphone avec Victoria et Elie. Ils disposent d'une fiche technique qui, avec son cahier des charges, leur liste précisément le matériel à apporter et indique comment l'agencer. Ils ne se contentent pas des enceintes et des éclairages installés en permanence dans la salle : les techniciens fournissent les lumières demandées ou encore la table de mixage adéquate. En revanche, ils utilisent le projecteur et l'écran appartenant à l'Espace Culturel. Le lundi soir, l'essentiel est en place.



Le matin de la représentation, la première équipe fait la connaissance des 2 artistes et de leur ingénieur du son, préposé à la table de mixage pendant la représentation. Satisfaits de l'installation effectuée la veille, Victoria et Elie disposent leurs propres éléments de décor... bref, tout ce que le public verra sur scène. Les 2 équipes finalisent ensemble le montage du matériel, alors qu'Elie, télécommande en main, règle minutieusement la définition de l'image.

En fin de matinée, la salle est plongée dans le noir : les deux artistes et leur ingénieur du son se lancent dans un filage d'une vingtaine de minutes. Ils ne répètent pas l'intégralité du spectacle, mais quelques moments clés. À 12h30, tous estiment que le spectacle est prêt à être joué. En ce mardi de vacances scolaires, la représentation est prévue pour 14h30.

Tout le monde est serein au moment où les portes de la salle Saint-Gobain s'ouvrent pour accueillir le public. Celui-ci se compose essentiellement de familles, mais aussi d'enfants et d'adolescents venus de centres de loisirs, de services d'accueil de jour... accompagnés de parents et d'encadrants. Par précaution, la première équipe de techniciens se tient prête, au cas où surviendrait un problème technique. L'obscurité envahit la salle, le silence s'installe, le spectacle commence. Et il est merveilleux !

## Spectacles et animations à l'Espace Culturel

Culture

Espace Culturel : médiathèque + salle Saint-Gobain

Place Saint-Gobain

03 44 90 61 26 • [service.culture@thourotte.fr](mailto:service.culture@thourotte.fr) • Facebook : *Espace Culturel de Thourotte*



### *Jî Dru rencontre Pat et Mat*

Ciné-concert

Dimanche 17 décembre, à 17h30.

Dès 3 ans.

Après trois jours en résidence de création, d'expérimentation et de rencontre avec le public, Jî Dru propose en direct une nouvelle bande originale de ce premier volet de *Pat et Mat*.

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel)



### *Faust, une légende allemande*

Ciné-concert tout public

Jeu­di 18 jan­vier, à 20h30.

Le film de Murnau (1926) est accompagné par une création musicale originale de Murcof, artiste mexicain, performer de musique électronique minimaliste du célèbre label InFiné.

Tarifs : 8 € / 5 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel)



### *À l'orée du XX<sup>ème</sup> siècle*

Ciné-concert tout public

Dimanche 11 février, à 16h.

Le quatuor de clarinettes interprète une sélection d'œuvres de compositeurs français de la période fin XIX<sup>ème</sup> / début XX<sup>ème</sup>, parmi lesquels Claude Debussy et Gabriel Fauré.

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel)

## Spectacles et animations à l'Espace Culturel (suite)



### **Strangers**

*Exposition de photographies*

Du mardi 9 janvier au samedi 9 mars.

Cette exposition regroupe des prises de vues réalisées pour le roman-photo *Strangers are people*.

Accessible gratuitement aux horaires d'ouverture de la médiathèque.



### **Strangers are people**

*Roman-photo-concert tout public*

Jeudi 22 février, à 20h30.

*Strangers are people* est le nouvel objet artistique imaginé par Sébastien Dufour. Le spectacle prend la forme d'un roman-photo-concert. Décalé dans un monde fantastique, avec humour et sens aigu de l'absurde, Sébastien nous parle de l'autre, celui qui n'entre pas dans les cases.

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel)



### **Le mardi pardi !** • Conte

Dès 4 ans

Samedi 9 mars, à 10h.

Un conte pour les tout petits, interprété par Violaine Robert.

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel)



### **Yaay** • Danse tout public

Jeudi 28 mars, à 20h30.

La Compagnie Stylistik vous invite à une ode à la féminité, racontée par le corps et le mouvement, pour exprimer ce qui a trop longtemps été tu.

Tarifs : 8 € / 5 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel)

## **Vous en voulez encore ?**

En dernière page de *Contact*, l'agenda vous invite aux prochaines séances de cinéma, à *Bébé bouquine* et à *L'heure du conte*.

Pour en savoir plus, pour connaître les prochains films, vous pouvez consulter le programme sur la page Facebook *Espace Culturel de Thourotte* et sur [www.thourotte.fr](http://www.thourotte.fr). Le livret de la saison culturelle est téléchargeable sur notre site Internet, et disponible en version papier sur les présentoirs de la médiathèque, de la mairie et de l'Espace Angèle Fontaine.

## Espace Angèle Fontaine

### Activités familiales et sociales

Espace Angèle Fontaine, centre d'activités familiales et sociales

Rue du Général Koenig

03 44 90 68 90 • [espaceangelefontaine@thourotte.fr](mailto:espaceangelefontaine@thourotte.fr) • Facebook : Espace Angèle Fontaine

Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30,  
le samedi de 9h à 13h

### Nos permanences pour vos démarches

• **Point-relais CAF (Caisse d'Allocations Familiales)** : faites le point sur votre dossier et sur vos allocations, le mardi de 14h à 16h.

• **Permanence du centre des impôts** : le mercredi de 9h à 12h puis de 13h30 à 16h.

• **Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** assure une permanence d'aide aux démarches administratives, pour tous les habitants de la CC2V, le jeudi de 9h30 à 11h30. Le reste de la semaine, notre conseillère sociale reçoit les Thourottois en mairie, sur rendez-vous : 03 44 90 61 06 / [ccas@thourotte.fr](mailto:ccas@thourotte.fr)

• **Aide à l'utilisation du smartphone** : fonctionnement, abonnement... le jeudi de 14h à 15h30. Il est préférable de prendre rendez-vous.



### Dès aujourd'hui, préparez votre été !

L'Espace Angèle Fontaine vous accompagne dans l'organisation de vos vacances.

• **Recherche de financements** : êtes-vous éligible aux aides de VACAF, de Vacances Ouvertes ou encore du CCAS ?

• **Préparation du départ** : où trouver la bonne destination, comment réserver, quel moyen de transport ?

• **Élaboration du budget** : arrhes, acompte, épargne, dépenses...

• **Organisation** : les essentiels à emmener, les numéros d'urgence...

Dès maintenant, n'hésitez pas à contacter notre équipe, qui vous aidera à préparer votre dossier... et vos vacances !



## Initiatives

### Économie

#### Casa Italia et son feu de bois

C'est à Thourotte, 3 rue d'Estienne d'Orves, qu'Ismaël Ba ouvre sa troisième pizzeria. La première à voir le jour, ce fut à Compiègne en 2019. La deuxième a été installée à Moyvillers. La pizzeria de Thourotte correspond à une reprise de bail, conclue le 16 avril 2023. Des travaux ont été entrepris pour rendre le lieu accueillant et chaleureux. C'est ainsi que la première chose que vous voyez en franchissant le seuil de l'établissement, c'est le feu de bois sur lequel on cuit les pizzas. Ismaël Ba tient à le préciser : ici, tout est fait « maison », y compris la pâte des pizzas. Parmi les créations figurant sur la carte, on notera la Tartuffo à la crème de truffes, la Spezia, la Felina, la Pizza du chef...

Casa Italia propose également des burgers, des tacos, des tapas, des bruschettas et des sandwiches.

#### Casa Italia

3 rue d'Estienne d'Orves - 03 39 40 10 10

Ouvert du mardi au samedi de 11h30 à 14h30 puis de 18h30 à 23h, le dimanche de 18h30 à 23h. Fermé le dimanche midi et le lundi.

Livraisons dans un rayon de 10 km pour une commande de 20 € minimum.



#### NB Service : maintenance de vos appareils audiovisuels et électroménagers

Noël Bonnegarde n'est pas un débutant. Il travaille dans l'électronique depuis 28 ans et a dirigé plusieurs entreprises dans ce domaine. Il est arrivé dans l'Oise, voici une vingtaine d'années. De novembre 2021 à juin 2023, il s'est installé dans l'un des locaux de la Pépinière d'entreprises de la CC2V à Longueil-Annel, un dispositif permettant à des chefs d'entreprises de lancer leur activité. À présent, le voilà dans des locaux plus vastes, occupés auparavant par la Poste, en plein centre de Thourotte.

Noël Bonnegarde assure la maintenance de tous vos matériels informatiques et électroniques. Vous pouvez le solliciter pour la mise en place d'une vidéo-surveillance et une protection de vos locaux d'habitation ou professionnels, pour tout ce qui touche à la domotique. Il peut se déplacer dans un rayon de 20 km.

#### Noël Bonnegarde – NB Service

53 bis, rue de la République

03 65 88 08 11 ou 06 60 72 41 21

Courriel : [contact@nbservice.fr](mailto:contact@nbservice.fr)

Site Internet : [www.nbservice.fr](http://www.nbservice.fr)



## Des nouvelles rafraîchissantes de la future piscine intercommunale

### Sports

Il en est ainsi de la plupart des grands projets : c'est un parcours du combattant. Il faut emprunter le long chemin des méandres administratifs et les délais initialement prévus sont vite repoussés.

Dans la construction de la future piscine intercommunale, il a fallu d'abord affronter les difficultés liées au choix du terrain : le projet a déménagé pour se fixer à proximité du magasin Brico Dépôt. Puis le Covid a surgi et a figé bien des dossiers. À présent, l'écueil réside dans l'inflation galopante : il faut faire en sorte que la facture de cet équipement ne dérape pas trop.

Néanmoins, la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V) - qui est en charge de cette réalisation - avance, après un travail de concertation avec les futurs utilisateurs, pour que le projet soit au plus près des besoins.

La piscine des Deux Vallées comportera un bassin ludique, une plaine de jeux pour enfants, un mur d'escalade, un bassin sportif à 5 couloirs, une annexe de 65 m<sup>2</sup> et de 3,5 m de profondeur pour la plongée... Ouverture en 2025. Vivement le grand plouf !

#### Vous souhaitez en savoir plus ?

Vous pouvez lire *Nos Deux Vallées*, le magazine de la CC2V, distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire communautaire. Le n°106, de novembre-décembre 2023, consacre un très intéressant dossier à la future piscine.



## Thomas Derick, nouveau directeur des services techniques

Il a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Il succède à Mickaël Henwood, parti exercer ses talents dans une autre ville de l'Oise.



**T**homas Derick est originaire d'un village de l'Aisne situé - quel hasard ! - près de la commune de Saint-Gobain. Thomas intègre l'université de Saint-Quentin pour devenir technicien supérieur dans tous les domaines du génie civil (routes, urbanisme, aménagement...).

En 1998, il rejoint ainsi le ministère de l'équipement, selon la dénomination de l'époque, par un concours d'accès à la fonction publique. Thomas Derick entreprend ensuite une formation de deux ans à Valenciennes, avant d'être affecté à Saint-Quentin, au laboratoire régional des ponts et chaussées, avec pour spécialisation les études de signalisations et les chaussées. De 2007 à 2023, il intègre l'administration générale et le CEREMA (Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement). Il s'occupe, en particulier, de la prévention des risques au travail.

Fort de toute cette expérience, Thomas Derick souhaite alors réorienter sa carrière professionnelle vers une fonction plus opérationnelle. L'action sur le terrain lui manque. Il postule donc en direction des collectivités locales. C'est ainsi qu'il est recruté à Thourrotte. Aujourd'hui, il dirige nos services techniques.

## Rue de la République : inversion des stops



**Désormais, les véhicules circulant sur la rue de la République ne sont plus prioritaires. Des panneaux "STOP" sont installés aux intersections** avec les rues Pierre Bochand, Jean Jaurès, Arnaud de Vogüe, André Thome et René Coty. Les personnes venant de ces voies ont à présent la priorité. Nous entendons ainsi casser la vitesse des véhicules qui, jusqu'alors, roulaient très vite.

## Urbanisme

### L'église Notre-Dame de la Nativité et son cimetière



Comme le montrent les 2 premières photos, prises en juillet, **le pourtour de l'église Notre-Dame de la Nativité a été engazonné**, conformément aux engagements de la municipalité. La nature a donc repris ses droits et le paysage présente désormais une agréable dominante de vert. En novembre, on a procédé à un nouvel engazonnement, afin d'obtenir une couverture uniforme en herbe. Tout le cimetière sera bientôt vert.

Profitons-en pour rappeler que **l'entretien des espaces entre les tombes, avec élimination des mauvaises herbes qui y poussent, est à la charge des familles des défunts**.

Par ailleurs, nous constatons que des sépultures sont à l'état d'abandon. La commune va donc procéder à des reprises de concessions. Une inspection se déroulera le 8 janvier prochain pour en établir un relevé officiel et dresser un procès-verbal. Les reprises s'effectueront aux termes de cette démarche.

### Fissures importantes : signalez-les !



Comme beaucoup d'autres communes en France, la ville de Thourotte est exposée à des risques de mouvements de terrain en raison de la présence d'argiles dans son sol. Celles-ci ont tendance à se gonfler en cas de précipitations abondantes et à se fracturer en cas de sécheresse et peuvent créer des fissures sur les maisons juste au-dessus. Les services de la ville souhaitent recenser tous les désordres sur les bâtiments qui auraient pu apparaître récemment, suite aux sécheresses successives de ces dernières années. Vous pouvez contacter le service Urbanisme si vous avez repéré des fissures sur votre construction. C'est à partir de toutes ces remontées d'informations que la mairie pourra conduire une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle auprès de la préfecture et que les habitants pourront prétendre à une meilleure prise en charge des réparations par leur assureur.

Service Urbanisme, en mairie : 03 44 90 61 34 • [urbanisme@thourotte.fr](mailto:urbanisme@thourotte.fr)

## Fleur sur la ville

Travaux - Urbanisme

### Concours des jardins et des balcons fleuris



Le 17 octobre, M. Patrice Carvalho (maire) et M. Daniel Denizart (maire-adjoint chargé de l'aménagement urbain) ont présidé cette cérémonie, toujours très conviviale. Nous remercions celles et ceux qui ont pris part à notre compétition amicale. Tous les participants au concours ont reçu une récompense. Voici les lauréats.

#### Catégorie Jardins fleuris

- 1<sup>er</sup> prix : Mme Valérie Madeira
- 2<sup>ème</sup> prix : Mme Patricia Barré
- 3<sup>ème</sup> prix : M. Michel Leriche
- 4<sup>ème</sup> prix : M. Christian Robert

#### Catégorie Balcons fleuris

- 1<sup>er</sup> prix : Angélique et Éric Barry
- 2<sup>ème</sup> prix : Mme Lucette Lecoq

#### Pourquoi pas vous ?

Vous avez jusqu'au 25 mai 2024 pour compléter ou recopier le bulletin, qui est téléchargeable sur [www.thourotte.fr/parc-et-jardins/villes-fleuries](http://www.thourotte.fr/parc-et-jardins/villes-fleuries). Il est à déposer à l'accueil de la mairie, de la médiathèque ou de l'Espace Angèle Fontaine.

### 2024 : le jury des villes fleuries à Thourotte

Depuis 2013, Thourotte est régulièrement récompensée par le comité des villes fleuries, qui lui accorde et lui renouvelle ses 3 fleurs. En 2024, nous recevrons à nouveau ce jury. Notre objectif est, bien évidemment, de voir confirmées nos 3 fleurs.

Dans ses parterres, sur ses ronds-points, la municipalité doit redoubler d'efforts, en prenant en compte l'évolution des critères qui président à l'attribution de ces labels. Parmi ces critères figurent l'utilisation des plantations économes en eau et une certaine unité dans la nature des plantations.

Bien entendu, au cours de leur traversée de la ville, les jurés sont également sensibles à l'atmosphère générale, à laquelle contribuent vos beaux jardins et vos sympathiques balcons !

## Faire respo

Travaux - Urbanisme



D'une longueur de 106 km, du Compiégnois au Cambrésis, le futur Canal Seine-Nord-Europe reliera l'Oise au canal Dunkerque-Escaut.



Travaux d'aménagement du Canal Seine-Nord Europe, à Montmacq, le 10 octobre

Les travaux de construction du Canal Seine-Nord-Europe ont débuté, comme chacun peut le constater, notamment à Montmacq. Ils vont s'accélérer dans les mois à venir. Le territoire de Thourotte sera fortement impacté dans la partie sud de la ville, puisque l'infrastructure fluviale à grand gabarit traversera notre espace d'est en ouest. Depuis le début, vos élus municipaux et communautaires (CC2V) sont favorables à ce projet, dès lors qu'il offrira des retombées en termes de développement et que la sécurité, ainsi que la tranquillité des habitants, seront garanties. Or, c'est sur ce point que le bât blesse avec la Société du Canal. Faisons le point.

## Canal Seine -Nord Europe :

cter la volonté des élus et l'intérêt des populations

### Rétablissement routier entre Le Plessis-Brion et Thourotte

Une fois que le futur Canal aura pris place dans notre paysage, il faudra qu'un pont permette de franchir l'Oise, la voie SNCF, le Canal Latéral à l'Oise... et le Canal Seine-Nord-Europe. Il s'agit ainsi de rétablir la liaison routière assurée actuellement par la RD 15 entre les deux communes.

Or, en 2017, la Société du Canal et Voies Navigables de France (VNF) ont sorti de leur chapeau un projet de viaduc partant du centre-ville de Le Plessis-Brion depuis la grille du château et prenant la forme d'un fer à cheval. On nous a alors dit que cette configuration s'imposait en raison des injonctions de l'Architecte des Bâtiments de France afin de ne pas être dans le périmètre de l'église classée de Thourotte. La réaction de vos élus a été immédiate, face à ce projet terriblement accidentogène, là où il y a régulièrement du brouillard et du verglas durant l'hiver. Il apparaissait d'autant plus inenvisageable qu'il devait aboutir sur l'actuel pont franchissant le Canal Latéral de l'Oise, qui est vétuste et à une seule voie de

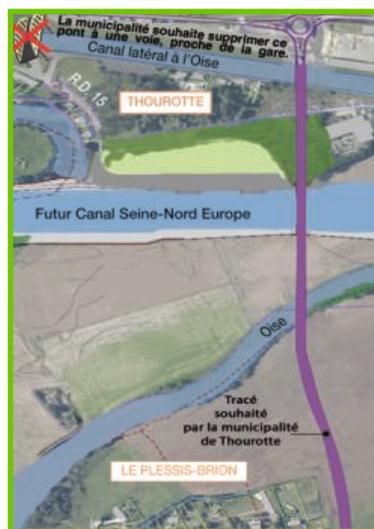
circulation, ce qui générera des risques d'accidents à hauteur du passage à niveau de la gare.

Nos équipes ont alors planché sur une proposition alternative : une voie en ligne droite, partant de notre rue Henri Barbusse et débouchant entre Le Plessis-Brion et Montmacq. Ainsi seraient garanties la sécurité du trafic et sa fluidité. Mais la Société du Canal ne veut rien entendre et s'entête de manière incompréhensible dans son projet, malgré les délibérations des élus.

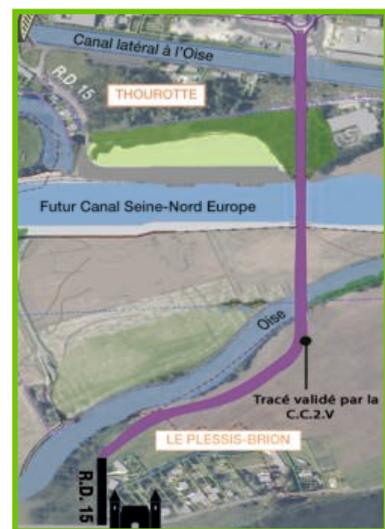
Dans un souci de compromis, les élus communautaires de la CC2V ont émis une autre proposition : une ligne droite à partir de notre rue Henri Barbusse, se terminant par un demi-fer-à-cheval permettant de rejoindre le centre-ville de Le Plessis-Brion. Bien qu'intéressante, cette hypothèse n'est pas retenue non plus par la Société du Canal.



La pire solution : un fer à cheval



La proposition de Thourotte : une ligne droite



Le compromis adopté par la C.C.2.V

### Rétablissement routier entre Montmacq et Thourotte

La Société du Canal veut doubler le dispositif entre Montmacq et Thourotte. Cela conduirait à occuper beaucoup d'espaces du côté de Thourotte, avec un pont reconstruit à hauteur de l'actuel parking du stade et accompagné de bassins de rétention, ce qui compromet l'accessibilité du quai que nous avons demandé afin que les entreprises comme Saint-Gobain puissent être desservies par le futur Canal. La solution préconisée par vos élus et décrite ci-dessus permettrait d'éviter ces écueils. La liaison avec Montmacq pourrait être maintenue en voie douce par une passerelle franchissant le Canal Seine-Nord-Europe et en utilisant les ponts existants sur le Canal Latéral à l'Oise et sur l'Oise. Cette solution économiserait de l'espace et de l'argent.

### Délibération du conseil municipal de Thourotte

Le 9 octobre, notre conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour :

- **refuser les rétablissements routiers prévus par la Société du Canal Seine-Nord Europe**
- **demander à la Société du Canal de ne rétablir qu'une seule liaison routière**, cohérente et sécurisée : réalisation en ligne droite à la sortie du pont du Canal Seine-Nord-Europe pour rejoindre Le Plessis-Brion et Montmacq
- **demander à la Société du Canal de mettre en place une liaison piétonne / cycliste entre Thourotte et Montmacq**, en utilisant les ponts actuels et une passerelle sur le Canal Seine-Nord Europe
- **demander, à défaut, que soit appliquée la délibération de la CC2V**. Avec un cabinet d'avocats, nous examinons les recours que nous pourrions utiliser pour faire valoir nos solutions dans l'intérêt des populations.

## Votre album photos



Succédant à *Thourotte Plage*, **Été Show** a permis de diversifier les lieux et les activités pendant 3 semaines. Parmi les nombreuses animations, nous avons sélectionné 4 exemples :

- La terrasse et le bac à sable aménagés dans le jardin de l'Espace Angèle Fontaine, durant toute la durée d'Été Show
- La guinguette et les performances artistiques sur la péniche Urban Boat, dans la soirée du 8 juillet
- Le circuit pour vélos et skateboards, installé le 14 juillet sur le parking du complexe Édouard Pinchon, sous la surveillance des animateurs
- La **Tournée XXL** sur l'esplanade de la mairie, le 15 juillet : quizz, karaoké, concert...et **structures gonflables** !



Le dimanche 3 septembre, **Patrice Carvalho et les élus thourottois ont inauguré l'esplanade Jacky Iodice**. Premier Adjoint au maire de 1989 à 2023, décédé le 2 janvier dernier, il était aussi l'élu délégué aux travaux, très investi dans l'important réaménagement du quartier Jean Jaurès, et donc dans la création de la fameuse esplanade.

La journée s'est poursuivie avec le **Forum des Associations**, qui a fait son grand retour sur son emplacement d'origine.

## Votre album photos



Sur la **fête communale**, le 17 septembre, tout le monde s'est senti en parfaite sécurité, même à bord des manèges les plus renversants : il faut dire que **les super-héros** étaient dans la place.

Ouverture de la saison culturelle le 24 septembre, avec le désormais traditionnel spectacle donné gratuitement sur la Promenade de la 32 : le public a notamment applaudi la danseuse **Sandra Sadhardeen**, qui a interprété son spectacle **Urja**.



**Deux belles sorties ont enthousiasmé les Seniors :**

- À **Reims**, le 12 septembre, il était indispensable de visiter **la cathédrale**.
- Le 17 octobre, à **l'atelier de vannerie de Crévecœur-le-Grand**, c'était l'occasion d'assister à la confection d'un panier en osier.



15 octobre : 1100 visiteurs pour **le Salon du Jeu !**  
Du traditionnel au sophistiqué, il y en avait pour  
tous les âges, pour tous les goûts !

## Cérémonie du 11 novembre

Le devoir de mémoire est une nécessité  
mais, hélas, pas une garantie.



La commémoration du 11 novembre s'est déroulée dans un contexte international particulier, avec la poursuite de la guerre à l'est de l'Europe, suite à la tentative d'annexion de l'Ukraine par la Russie et, à présent, le conflit sanglant au Moyen-Orient. Les Thourottois étaient nombreux, aux côtés de leurs élus et des associations d'anciens combattants, à se retrouver au monument aux morts.

Dans son discours, Patrice Carvalho a repris une déclaration du Maréchal Foch : « Un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir. » Notre maire a poursuivi ainsi : « Se souvenir, pour autant, n'est pas une garantie pour conserver la paix. Cette Première Guerre Mondiale devait être *la der des ders*. Hélas, nous connaissons la suite (...). La leçon de tout cela est qu'il n'y a pas de *der des ders*. Nous ne sommes jamais à l'abri que se réveillent les vieux démons, dans un monde en mutation qui peine à savoir où il va (...). La vigilance et le devoir de mémoire ne feront pas tout mais il est décisif de les cultiver, d'entretenir cet esprit des Lumières pour nous garantir de ne pas replonger dans l'obscurité. »

La prochaine cérémonie patriotique commémorera les 61 ans de la paix en Algérie. Elle aura lieu le mardi 19 mars, à 19h. D'ores et déjà, vous y êtes conviés par la municipalité de Thourotte et par la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie).

## Associations

### Ensemble et Solidaires :

une association active pour les droits des retraités

Ensemble et Solidaires est, depuis 10 ans déjà, le nouveau nom de l'Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (UNRPA). L'association compte une section à Thourotte. Elle défend les intérêts des seniors et organise des événements conviviaux.

Parmi les combats de l'association figure l'augmentation des pensions de retraite de base, pour lesquelles le gouvernement a fini par consentir une augmentation de 4% en juillet au titre de 2022. Pour sa part, l'AGIRC-ARRCO a fini par lâcher une hausse de 4,9% des retraites complémentaires au 1<sup>er</sup> novembre. L'association commente : « C'est un premier pas, bien insuffisant, qui en appelle d'autres car l'inflation en 2022 aura été de l'ordre de 8 % et que, depuis 2014, le gel et les sous-revalorisations des pensions ont généré un manque à gagner équivalent à 2,5 mois de pension. Les retraités ont tout intérêt à se mobiliser car l'augmentation des prix et de l'inflation va continuer. »

Ajoutons qu'Ensemble et Solidaires propose à ses membres des tarifs préférentiels d'adhésion à la mutuelle CCMO.

**Ensemble et Solidaires - UNRPA**  
Mme Françoise Leriche, présidente de la section thourottoise  
33 rue du Martelois, 60150 Thourotte  
Tél : 06 32 50 98 58  
Courriel : [ensembleetsolidaires.thourotte@free.fr](mailto:ensembleetsolidaires.thourotte@free.fr)

## Moulin-sous-Touvent :

profanation de 10 tombes de soldats juifs

Le 15 novembre dernier, au cimetière allemand de Moulin-sous-Touvent, il a été constaté que 10 tombes de soldats juifs de la Première Guerre Mondiale avaient été profanées. Le retentissement de cette monstruosité a pris immédiatement une envergure nationale.

À l'appel de la maire du village, un rassemblement s'est déroulé le dimanche 18 novembre à 10h30. Dans la foule, de nombreuses personnes étaient visiblement très émuës. La cérémonie s'est tenue en présence de nombreux élus, du sous-préfet de Compiègne et de l'ambassadeur d'Allemagne en France.

Même si *Contact* n'a pas vocation à parler de l'actualité des autres communes, il arrive que certains événements et leur contexte tendu appellent la municipalité de Thourotte à exprimer toute sa solidarité.



Le rassemblement du dimanche 18 novembre, à Moulin-sous-Touvent. Photo : Oise Hebdo



## Les départements sont-ils menacés de disparition ?

par Hélène Balitout et Sébastien Nancel, conseillers départementaux du canton de Thourotte

Le Président de la République vient de confier une mission à Éric Woërth, député de l'Oise : concevoir « une simplification de l'organisation territoriale en vue de réduire le nombre de strates décentralisées aujourd'hui trop nombreuses », selon les termes de la lettre de cadrage qui a été adressée au parlementaire. Dans cette perspective, une crainte ressurgit. Réunie récemment à Strasbourg, l'Assemblée des Départements de France a posé la question qui fâche : les conseils départementaux risquent-ils d'être supprimés ?

Il s'agit d'un serpent de mer qui émerge à intervalles réguliers. En 2010 déjà, une loi prévoyait de fusionner les fonctions des conseillers départementaux et régionaux en créant des « conseillers territoriaux ». Le projet a vite été abandonné. Aujourd'hui, il refait surface.

On nous dit qu'il s'agit de simplifier le tout au nom d'une nouvelle étape de la décentralisation. En réalité, à chaque fois que la décentralisation est invoquée, nous aboutissons, bien au contraire, à une recentralisation...et à une complexification ! Un exemple significatif est celui de la loi du 16 janvier 2015 : elle a redessiné les régions pour en faire de grandes entités pas forcément cohérentes. Depuis, les destinées de l'Oise se décident à Lille, c'est-à-dire que le centre des choix s'est éloigné des citoyens et des élus locaux. De la même veine a dépendu le transfert croissant des compétences des communes vers les intercommunalités.

De quelle nature sera le dispositif élaboré par M. Woërth ? Nous verrons. Mais s'il s'agit de faire disparaître les

départements, c'est non ! Issus de la Révolution française, les départements constituent un binôme efficace avec les communes. Il s'agit de deux niveaux complémentaires, proches des citoyens. Les conseils départementaux sont en charge de volets importants de la politique sociale, de l'action en direction des jeunes, notamment de la construction et de l'entretien des collèges, du réseau routier départemental, de subventions de soutien aux projets des communes, des aides diverses aux citoyens.

Qui exercera demain ces compétences qui exigent de la proximité ? Les régions risquent d'en récupérer une grande part. Le lieu des décisions s'éloignera donc encore. Les intercommunalités seront sans doute sollicitées... mais avec quels moyens, elles qui ont hérité de compétences sans cesse plus nombreuses ? Il faudra suivre avec vigilance ce qui sortira du chapeau de M. Woërth. Nul doute que si les départements sont menacés de disparition, la mobilisation des élus, toutes convictions confondues, ne se fera pas attendre.



## Délibérations du conseil municipal Sélection

### Séance du 28 juin 2023

Au titre des finances, le conseil municipal a voté à l'unanimité la mise en place d'une adhésion annuelle pour les activités « Mardi Seniors » à compter de septembre 2023, au tarif de 60 € pour les Thourottois et de 90 € pour les extérieurs.

### Séance du 9 octobre 2023

Le conseil municipal a demandé à être candidat pour « récupérer » les délaissés du territoire à l'issue des travaux d'aménagement du Canal Seine-Nord-Europe.

Les élus ont adopté une délibération concernant les rétablissements routiers dans le cadre des travaux du Canal Seine-Nord Europe. (voir l'article qui y est consacré dans ce numéro de *Contact*, pages 14 et 15)



## Le projet de loi de finances pour 2024 et les collectivités

L'examen du projet de loi de finances pour 2024 a débuté le 10 octobre à l'Assemblée nationale, en commission des finances. Il devait être débattu dans l'hémicycle à partir du 17 octobre. Mais le débat n'a pas eu lieu puisque, d'emblée, la Première Ministre a brandi l'article 49.3 de la Constitution, afin que le budget soit adopté sans discussion et sans vote. Il comprend des dispositions concernant les collectivités territoriales, qui suscitent à nouveau des inquiétudes chez les élus locaux.

### 1 • La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Il s'agit de la dotation la plus importante de l'État aux collectivités. Ce n'est pas un cadeau mais un partage des richesses entre l'État et les communes, afin que celles-ci puissent répondre aux besoins de leur population. Le gouvernement annonce fièrement que la DGF augmentera de 222,3 millions d'euros l'an prochain. Cela représente une augmentation de 1,2% pour une inflation annuelle de 4,3%. Il s'agit donc d'une perte pour les collectivités. Face à la colère des élus, la Première Ministre a annoncé, devant le Congrès des Maires, une rallonge de 100 millions d'euros. Nous verrons si l'engagement est tenu. L'évolution de la DGF à Thourotte est assez significative au cours de ces dernières années. En 2021, elle s'élevait à 339 280 €. En 2022, elle chutait à 257 176 € et, en 2023, à 254 705 €. Seul élément d'une timide éclaircie : Thourotte est désormais éligible à la Dotation de Solidarité Rurale (DSR). Dans le projet de loi de finances, le montant de cette dotation augmente de 100

millions d'euros. Reste à savoir ce qu'elle représentera pour notre ville.

### 2 • La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

Le gouvernement s'était initialement engagé à supprimer cette contribution des entreprises aux budgets des communes dès l'année prochaine. Devant la levée de boucliers des élus de toutes tendances, il s'est un peu ravisé. La CVAE sera supprimée par étapes, pour disparaître complètement en 2027. Depuis l'abandon de la taxe professionnelle en 2010, la contribution des entreprises n'a cessé de baisser. Cette disparition programmée de la CVAE est un nouveau mauvais coup porté aux communes. De plus, la Contribution Economique Territoriale (CET) - qui a remplacé la Taxe Professionnelle et qui se compose de la CVAE et de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) - est, elle aussi, ajustée puisqu'elle est progressivement abaissée sur 4 ans. Thourotte est évidemment au cœur de cette tourmente, en raison de sa forte identité industrielle et de son vivier d'entreprises.

Le gouvernement se targue de compenser ces pertes mais les dotations correspondantes sont loin du compte, d'autant qu'elles ne progressent pas au rythme de l'inflation. À cela s'ajoute le fait que les collectivités n'ont plus la maîtrise de leur fiscalité et se retrouvent de plus en plus soumises à la tutelle de l'état, en violation du principe inscrit dans la Constitution de « libre administration des collectivités ».

## Les facteurs de Thourotte obtiennent satisfaction après 10 jours de grève

Une réorganisation annoncée par la Direction de la Poste a mis le feu aux poudres. Les facteurs de la plateforme du courrier de Thourotte se sont mis en grève le 25 octobre dernier, à l'appel de la CGT-FAPT. En effet, il était prévu de supprimer deux tournées et de passer deux autres « en ajustables ». Il était également question de supprimer un jour de repos compensable par une réduction du volume horaire quotidien de travail. La grève a été massivement suivie par 70% du personnel. Au bout de 10 jours, la direction a reculé. Le 6 novembre, elle a annoncé le report de la réorganisation, l'attribution d'une prime de 200 € et d'une autre de 60 € ainsi que de titres-restaurant.



La municipalité de Thourotte a apporté son soutien aux grévistes, notamment en leur fournissant un barnum et en leur permettant de s'installer sur le marché pour informer la population. Merci à Oise Hebdo pour cette photo, prise le jeudi 26 octobre.

Le groupe d'élus  
d'opposition n'a pas  
souhaité publier une  
tribune dans ce  
numéro.

## Plan Grand Froid

La campagne de sensibilisation et de prévention sur les risques de grand froid est reconduite au sein de la commune, afin de prévenir et de combattre les conséquences sanitaires. La municipalité tient un registre des personnes dites «vulnérables». En cas de situation à risque, elles seront contactées et nous appliquerons les actions nécessaires de prévention et de secours.

Vous êtes une personne âgée vivant seule ? Vous vivez avec un handicap, des problèmes de santé ou de dépendance ?

N'hésitez pas à vous inscrire sur notre registre ! Vous n'y figurerez que si vous en faites la demande.

Nous vous invitons à contacter le CCAS.

**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**  
en mairie de Thourotte, 18 rue Jean Jaurès  
Tél : 03 44 90 61 06  
Courriel : [ccas@thourotte.fr](mailto:ccas@thourotte.fr)



## En cas de neige, chaque particulier doit déblayer son trottoir.

Chacun est responsable de son trottoir ! Fixées par arrêté municipal, ces obligations concernent tout le monde, par période de grand froid :

- Il est interdit de déverser de l'eau dans les caniveaux.
- Devant la façade de leur domicile, les riverains de voies publiques doivent prendre des précautions en cas de verglas ou de neige, pour éviter tout dommage aux passants. Au balai ou à la pelle, ils doivent déneiger devant chez eux, et jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas. Pour faciliter l'enlèvement par les services municipaux, il convient de former un tas de neige sur un lieu ne gênant ni l'écoulement des eaux dans les caniveaux et les égouts, ni la circulation des piétons et des véhicules.

### Qui a été le premier maire de Thourotte ?

**E**n consultant le site Internet [www.thourotte.fr](http://www.thourotte.fr) ou en lisant le panneau historique de la salle du conseil municipal, vous pouvez penser que Charles Ledru a été, de 1802 à 1813, notre premier maire. En réalité, il est juste le premier qui a pu travailler dans la durée. Avant lui, à Thourotte comme dans toute la France, la fonction de maire a connu de nombreux soubresauts.

La création des municipalités avec élection de représentants remonte à la Révolution Française. Avant cette date, il existait déjà des maires pour certaines agglomérations mais la Révolution amena à la création de cette fonction pour une meilleure représentation du citoyen dans toutes les communes du territoire. Les premières élections eurent lieu en février 1790, avec renouvellement en novembre 1791 et en novembre 1792. À ces dates, seules certaines personnes, aisées et pouvant donc s'acquitter d'un impôt, avaient le droit de voter et d'être élues. C'est à cette époque que sont apparus les termes « maison commune » - qu'on n'appelait pas encore « mairie » - et « citoyen ».

Mais qui fut, alors, notre premier maire ? Dans notre cas, nous sommes face à un problème de sources historiques. En effet, les délibérations de cette époque n'existent plus sur notre territoire, sûrement détruites pour cause de guerres. Nous nous sommes alors tournés vers une série d'archives plus complètes, à savoir les registres d'état civil référencant, dès les années 1790, les naissances, mariages et décès dans notre commune. Notez qu'à cette date, ils ont remplacé les registres de baptêmes, mariages et sépultures, tenus jusque-là par les prêtres des paroisses.

La personne responsable de la tenue du registre d'état civil - qu'elle s'en occupe personnellement ou qu'elle délègue cette tâche - était appelée « maire » ou « procureur » de la commune. Ces termes sont associés à un dénommé Corneille Deretz dans un acte d'avril 1792. Nous y apprenons que notre homme, né en mars 1741, était fils de chirurgien. Nous ignorons qui fut élu en février 1790 : Corneille Deretz a-t-il été

candidat, voire même vainqueur ? En revanche, nous sommes certains qu'il a remporté le scrutin de novembre 1791, puisqu'il était encore maire en avril 1792.

À l'issue des élections du 21 novembre 1792, M. Deretz a été remplacé par M. Pincheprez, qui est resté maire jusqu'au 22 août 1795. Cette dernière date est importante, puisque c'est celle de la mise en place d'une nouvelle constitution modifiant le régime des élections et créant les municipalités de canton.

Dès lors, on n'a plus parlé de « maire » mais d'« agent municipal représentant Thourotte à la municipalité du canton de Coudun ». Cette personne était alors élue pour deux ans. Nous avons ainsi retrouvé M. Vincent Fortin en 1796-1797, M. Pincheprez fut de retour de 1798 à 1799, pour terminer par M. Alexandre Delignière de 1800 à 1801. Celui-ci fut le dernier dirigeant élu.

À partir de 1802, c'est la préfecture qui a nommé « les maires », car c'est à nouveau ce terme qui fut employé. Pour diriger Thourotte, l'administration centrale a choisi un instituteur, qui avait été officier municipal et membre du Conseil Général de la commune de 1792 à 1794, puis Premier Adjoint d'Alexandre Delignière de 1800 à 1801 : c'est notre fameux Charles Ledru. Comme vous le savez déjà, il a été maire de Thourotte de 1802 à 1813.

Quant aux lieux où s'exerce ce pouvoir, vous retrouvez l'actuelle mairie, inaugurée en décembre 1936, qui a remplacé celle de 1850 située rue de la République (ancienne perception) qui, elle-même, a succédé à la maison commune, dont nous ne connaissons pas l'emplacement.

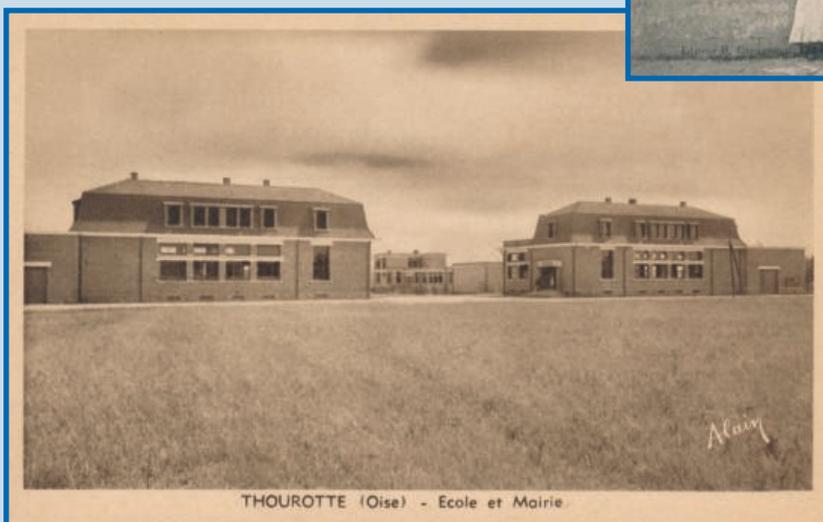
## Qui a été le premier maire de Thourotte ?



### Introduction du registre d'état civil de Thourotte.

Elle est signée le 10 Fructidor de l'an 5 de la République, c'est-à-dire le **27 août 1797**. Le registre sera rempli tout au long de la 6<sup>ème</sup> année, qui commencera le 1<sup>er</sup> Vendémiaire, c'est-à-dire le 22 septembre 1797. On se réfère ainsi au calendrier républicain, institué pendant la Révolution Française. Il commence le 22 septembre 1792, institue la semaine de 10 jours, modifie le nom des jours, des mois comme des saisons... Le 1<sup>er</sup> janvier 1806, la France revient au calendrier grégorien, sur décision de Napoléon.

Vous reconnaissez l'ancienne perception de Thourotte. Construit en 1850, ce bâtiment a d'abord abrité **la mairie et l'école**. La photo de cette carte postale a été prise **vers 1900**.



Le groupe scolaire et la mairie, à la fin des années 1930.

# Agenda

## Concert de Noël de l'école de musique

Samedi 16 décembre, à 18h, au complexe Édouard Pinchon. Entrée libre et gratuite.

## Spectacles à l'Espace Culturel

- **Ji Dru rencontre Pat et Mat** Dimanche 17 décembre, à 17h30.
- **Faust, une légende** Jeudi 18 janvier, à 20h30.
- **À l'Orée du XX<sup>ème</sup> siècle** Dimanche 11 février, à 16h.
- **Strangers are people** Jeudi 22 février, à 20h 30.
- **Yaay** Jeudi 28 mars, à 20h30.

## Cinéma à l'Espace Culturel

- **Le garçon et le héron** Mardi 19 décembre, à 20h.
- **L'incroyable Noël de Shaun le mouton** Mercredi 20 décembre, à 10h.
- **Wish / Asha et la bonne étoile** Mercredi 20 décembre, à 14h30.

## Une après-midi d'animations familiales et gratuites :

**C'est Noël !** ● Présentation en page 3.

Mercredi 20 décembre, dès 15h, au complexe Édouard Pinchon.

## Les illuminations de Noël en musique, avec l'Orchestre d'harmonie de Thourotte

Samedi 23 décembre, à 17h, sur l'esplanade Jacky Iodice. Gratuit.

## Fermeture des établissements pendant les vacances scolaires

- **Piscine Georges Bonichot** Du samedi 23 décembre au lundi 8 janvier.

- **Espace Angèle Fontaine** : Du dimanche 24 décembre au lundi 1<sup>er</sup> janvier.
- **Médiathèque** Vendredi 29 et samedi 30 décembre.

## Bébé bouquine

- Le samedi, à 10h, à l'Espace Culturel.
- Gratuit sur réservation au 03 44 90 61 26.
- 6 janvier ● 3 février ● 2 mars

## Exposition de photographies : Strangers

- Présentation en page 9.
- Du mardi 9 janvier au samedi 9 mars. Accessible gratuitement aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

## Cérémonie des Vœux du Maire et du Conseil Municipal

- Présentation en page 3.
- Mercredi 10 janvier, à 18h30, au complexe Édouard Pinchon. Entrée libre et gratuite.

## L'Heure du Conte

- Le samedi, à 10h, à l'Espace Culturel.
- Gratuit sur réservation au 03 44 90 61 26.
- 13 janvier ● 10 février
- 9 mars, séance exceptionnelle : *Le mardi pardi !*

## Goûter dansant des Seniors

Jeudi 22 février, à 14h30, au complexe Édouard Pinchon. Inscriptions en mairie, jusqu'au vendredi 9 février : 03 44 90 63 46 / [marie-noelle.demarque@thourotte.fr](mailto:marie-noelle.demarque@thourotte.fr)

## Commémoration de la Guerre d'Algérie

Mardi 19 mars, à 19h, au monument aux morts de la rue Jean Jaurès. Ouvert à tous.

## Découvrez la version parlée de Contact et d'un excellent livre !

La municipalité de Thourotte propose des versions audio de ses bulletins municipaux. Quelques jours après la parution de ce numéro de *Contact*, vous pourrez gratuitement retirer votre CD à l'accueil de la mairie. Vous pourrez également écouter *Contact* sur votre smartphone, en utilisant le QR code de gauche.

Ce travail est effectué par Trans-Doc, une association spécialisée dans l'enregistrement vocal de livres et de revues. Or, les donateurs de voix ont décidé de vous offrir un cadeau : un livre audio ! Lequel ? Vous aurez la surprise en utilisant le QR code. Tous les trimestres, il vous mènera vers un nouveau livre gratuit.

Lors de votre première utilisation, vous devez créer votre compte : il n'y a absolument rien à payer ! Il y a juste le plaisir des oreilles !

Trans-Doc  
Point Lecture, 17 rue de la prairie, 60280 Margny-lès-Compiègne  
Tél : 06 78 43 46 08  
Site Internet : [www.trans-doc.org](http://www.trans-doc.org)



Contact



Livre offert

Hôtel de ville - 18, rue Jean Jaurès, 60150 Thourotte  
Adresse postale : C.S. 60069, 60777 Thourotte  
Tél : 03 44 90 61 00 ● Courriel : [mairie@thourotte.fr](mailto:mairie@thourotte.fr)  
Site internet : [www.thourotte.fr](http://www.thourotte.fr)  
Facebook : **Municipalité de Thourotte - officiel**